

Image not found or type unknown



Signature de bail et indivision

Par **Tartine63000**, le 27/07/2019 à 09:13

BONJOUR marque de politesse
Mon conjoint était nu propriétaire d'un immeuble en indivision avec sa sœur
Au décès de ma belle-mère l'indivision est donc entre tous les deux
Ma belle sœur a loué sans son accord un appartement qui était vide
En avait-elle le droit ?
Elle fait pression pour qu'il signe le bail et lui ne veut pas est il dans son droit ?
Quels sont les recours possibles , surtout qu'il aurait aimé vendre ce bien qui était vide et se le voir attribuer lors du partage
Merci pour vos réponses